

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 245-179-1911 rapportant l'arrêté du 8 août 1911 lequel déclarait contaminé le port d'Assab.

n° 245-179-1911

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
4 septembre 1911

Numéro JO  
n° 179 du 01/10/1911

Date du numéro  
1 octobre 1911

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 15 décembre 1909 portant règlement sur la police sanitaire et maritime promulgué dans la Colonie le 9 janvier 1910

**Vu** la dépêche en date du 18 août 1911 du Gouverneur d'Assab déclarant terminée l'épidémie de choléra

Sur la proposition du Directeur de la santé ;

### TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — Les mesures édictées par l'arrêté n° 221 du 8 août 1911 contre les provenances du port d'Assab, sont rapportées.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

**CASTAING.**